



Les nouveaux territoires de l'intelligence économique

Séminaire de travail du 24 octobre 2007 à l'ACFCI

16h15 - Intelligence financière / Les enjeux des informations comptables et financières
Agnès Bricard, Présidente d'honneur de l'Ordre des Experts-Comptables, Présidente
du Club Secteur Public des experts-comptables

Les trois axes de la démarche de l'intelligence financière

- Anticipation sous forme de veille
- Protection et sécurité des actifs et des savoirs-faires
- Stratégie d'influence sous forme de lobbying

Anticipation sous forme de veille

- Les experts-comptables sont les principaux acteurs de la veille financière
- Ils captent, interprètent et diffusent les informations
- Ils préconisent l'utilisation d'outils de veille par les entreprises

Protection et sécurité des savoirs-faires

- Information sur la propriété industrielle pour lutter contre la contrefaçon + accompagnement pour le dépôt des marques, brevets et dessins
- Sensibilisation à la sécurisation des échanges de données via les systèmes d'information
- Conseil sur les assurances adaptées aux risques encourus par les entreprises (activité, actifs et personnes)

Stratégie d'influence sous forme de lobbying

- Agir sur les réglementations, notamment fiscales et sociales
- Influencer sur l'environnement des PME et des entrepreneurs
- Contribuer au développement des PME en sécurisant les dossiers des acteurs financiers (analyse critique, évaluation)



Les deux volets de la démarche de l'intelligence financière

- Un volet offensif
 - Saisir les opportunités
 - Imaginer les tendances
 - Anticiper sur la concurrence
- Un volet défensif
 - Détecter et hiérarchiser les risques (contrefaçons de produits, ...)
 - Trouver des solutions face aux difficultés

L'intelligence financière nécessaire aux lecteurs de comptes

- Analyse du niveau de fragilité des entreprises
 - Insuffisance de la capitalisation au regard de la stratégie de développement et d'investissement R&D / dépendance à l'égard d'un tiers (banquier, fournisseur, client, partenaire) / insuffisance de provision dès lors que le risque est appréhendé
 - Positionnement par rapport aux concurrents ou tiers (investisseurs, ...) qui sont dans une stratégie de prédateur (croissance externe versus croissance interne)

- Prescription d'outils financiers dotés d'indicateurs afin de permettre aux entreprises de piloter leur développement sans s'exposer à un rachat non sollicité



L'intelligence financière nécessaire aux fabricants de comptes

- Optimisation de l'interprétation du plan de comptes comme outil de pilotage / de veille / d'alerte
 - Mise en place d'une cartographie des risques adaptée aux caractéristiques de l'entreprise
 - Elaboration d'un plan d'actions permettant de réduire les risques
 - Identification et formalisation des alertes dans le plan de comptes
- Analyse critique du compte Assurance par nature de risques couverts
 - Interprétation des flux financiers qui deviennent en tant que tels une « bulle d'informations »
 - Mise en regard du compte Assurance avec d'autres données du plan de comptes (actifs à protéger, disponibilités, ...)
 - Détermination d'un seuil d'alerte propre à l'entreprise, tout en respectant les conditions incluses dans les contrats des tiers (leasing, ...)
- Analyse dynamique de la paie
 - Mise en place d'outils permettant d'extraire de la paie des informations à caractère économique et stratégique (alerte pour la transmission de l'entreprise à partir de l'âge du dirigeant ; simulation de retraite pour les cadres et mise en place de dispositifs par capitalisation qui participent à la fidélisation)



Fin

